

**Mairie**

**23460 SAINT PIERRE BELLEVUE ☎ 05.55.64.95.31**

Saint Pierre Bellevue, le 30 mars 2026.

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h sous la présidence de Mme Volondat Annie jusqu'à l'élection du Maire, M. Bredier Thibault, qui a pris ensuite la présidence de la séance.

Mesdames Nogues, Audouze, Volondat, Boyer et Brusson, Messieurs Bredier, Manetti, Gontier, Poletti et Nourrisseau étaient présents.

Excusé : Monsieur Lebecque (procuration à M. Bredier).

Secrétaire de séance : Mme Boyer.

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2025 est adopté par Mme Brusson, M. Bredier et M. Nourrisseau, les huit autres membres du Conseil municipal s'abstiennent.

⇒ **Election du Maire**

Monsieur Bredier et Monsieur Nourrisseau se portent candidats à l'élection :

Pierre Marie Nourrisseau     2 voix

Thibault Bredier                9 voix

Thibault Bredier est donc élu Maire.

⇒ **Détermination du nombre d'adjoints**

Les membres du Conseil municipal se sont prononcés sur la fixation du nombre d'adjoints :

1 adjoint                        0 voix

2 adjoints                       2 voix

3 adjoints                       9 voix

Trois postes d'adjoints sont donc créés.

⇒ **Election des adjoints**

Une seule liste s'est portée candidate : Christelle Nogues – Michel Manetti – Nathalie Audouze et a été élue 10 voix pour et un blanc.

Mme Nogues est donc 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Manetti 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Audouze 3<sup>ème</sup> adjointe.

⇒ **Lecture de la charte de l'élu local**

La charte de l'élu local a été lue dans son intégralité et un exemplaire a été remis à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 03 avril à 18h.
- Une formation sur les grands principes budgétaires communaux est proposée par la direction départementale des finances publiques mardi 31 mars à 14h à Aubusson, M. Gontier, M. Manetti, Mme Audouze et Mme Nogues se sont inscrits.

Fin de la réunion à 19h15.